



PRISE EN CHARGE D'UNE DETRESSE VITALE EN CONSULTATION EN MEDECINE DE VILLE OU DANS UN LIEU ACCUEILLANT UN PUBLIC D'ENFANTS (PMI, EAJE, EDUCATION NATIONALE, CENTRE DE LOISIRS ...)

SIMUSANTÉ 47 / Groupement Hospitalier de Territoire

PUBLIC

Professionnels médicaux, Professionnels paramédicaux.

Nombre d'apprenants minimum : 6

Nombre d'apprenants maximum : 12

PRE REQUIS

Développer des compétences de prise en charge des urgences vitales de l'enfant en fonction de son statut professionnel.

Savoir adapter à l'enfant les gestes de premier secours.

Connaître les gestes d'urgence en pédiatrie et actualiser les connaissances de chaque professionnel en fonction des données actuelles de la science.

Développer des capacités d'analyse de ses pratiques professionnelles pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Développer des capacités de travail et de communication en équipe pluri professionnelle et pluridisciplinaire.

Améliorer sa communication auprès de l'enfant et de ses parents en situation de crise.

MODALITÉ D'ACCÈS

Etablissement du GHT : Inscription par le service de formation continue de l'établissement dont dépend l'agent

Extérieur au GHT : Inscription via le secrétariat Simusanté 47 : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Reconnaître d'emblée les situations à risque.

Savoir alerter les secours.

Savoir pratiquer les premiers gestes d'urgence et les conduites à tenir (protection d'un danger immédiat, bilan, suivre les conseils donnés).

S'entraîner à la pratique de gestes d'urgence sur simulateurs haute-fidélité (SimNewB et SimJunior) (liberté et protection des voies aériennes, arrêt cardiaque [enfant, nourrisson], massage cardiaque externe, défibrillateur automatisé externe, bouche à bouche à nez, manœuvres de Heimlich et de Mofenson, administration d'un antiépileptique en IR ou par voie buccale, de l'adrénaline stylo auto-injecteur PAI).

Maintenir en survie l'enfant en attendant que le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) prenne le relais.

CONTENU

Recommandations de bonnes pratiques : recommandations pédiatriques et néonatales

ILCOR et ERC 2021

Identification des situations d'urgence vitale

Communication et relation dans un contexte de soins.

DURÉE

Durée : de 9h à 17h soit 8h

- Accueil et présentation des apprenants, distribution de feuilles sur leurs attentes
- Présentation des formateurs et déroulement de la journée
- Distribution des pré-tests à remplir
- Apports théoriques
- Présentation de la salle de simulation et du matériel
- Réalisation des gestes procéduraux
- Réalisation de 4 scénarii sur la journée : briefing, déroulement de la séance et débriefing
- Correction du pré-test (post-test)
- Tour de table sur le ressenti des apprenants de la journée
- Distribution des questionnaires de satisfaction à remplir

LIEU

Lieu de la formation : Salles de simulation 47 au niveau du CHAN

Le lieu de formation est précisé sur la convocation

DELAI D'ACCÈS

L'inscription doit être transmise par le service de formation continue de l'établissement dont dépend l'agent au moins 1 mois avant la date de réalisation de l'action de formation.

A l'issu de l'inscription administrative, le bénéficiaire recevra par mail un lien hypertexte lui permettant d'accéder à la plateforme <https://formasante47.fr> afin d'accéder au contenu pédagogique de l'action de formation.

DATES

2023	En cours de programmation	
------	---------------------------	--

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel

Moyens matériels

Salle équipée en simulation (système audio, visio)

Moyens humains

3 formateurs en simulation en santé composés de pédiatre, obstétricien, anesthésiste, sage-femme, puéricultrice selon le thème de la formation

Méthodes

Analyse d'une situation en lien avec l'urgence vitale au cours d'un scénario

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Document de recueil des attentes des bénéficiaires en début de l'action de formation

Pré test distribué au début de l'action de formation

Questionnaire de satisfaction distribué à l'issue de l'action de formation

ACCESSIBILITÉ – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, le CHAN est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

COÛT DE L'ACTION DE FORMATION

1 200 € nets de taxes à partir de 12 personnes (tarif groupe) in situ

420 € nets de taxes par personne (inscription d'une personne)

315 € nets de taxes par personne à partir de 4 inscriptions d'une même structure

Financement :

Financement personnel.

Plan de formation de l'établissement, en lien avec l'employeur.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Au 30 juin 2022 :

- bénéficiaires formés : information bientôt disponible
- action de formation réalisée : information bientôt disponible

Taux de satisfaction : information bientôt disponible

CONTACT

Pour toute information pédagogique, administrative et handicap, contacter le secrétariat :

secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

Accueil téléphonique : 05 53 69 75 41 du lundi au vendredi de 08h30 à 16h30

Mail : secretariat.simusante@ch-agen-nerac.fr

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, Simusanté 47,

Route de Villeneuve,

47923 AGEN CEDEX 9

